

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 12 avril 2024

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 09
Votants : 12

Présents : Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN, Caroline LALEVÉE LESAGE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Julien JOURDAINE, William TAILLANDIER.

Date de la convocation :
29 mars 2024

Excusés avec pouvoir : Mme Caroline ARTHU pouvoir à M. Julien JOURDAINE, Mme Christelle JOIE pouvoir à Mme Caroline LALEVÉE, M. Jean-Michel CAREL pouvoir à Mme Cathy BATISTE

Date d'affichage :
29 mars 2024

Excusé sans pouvoir : M. Stéphane PETIT.

Secrétaire de séance : M. William TAILLANDIER

DELIBERATION N° 2024-15

OBJET : Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'opération de la transformation de l'ancienne chapelle de Bigny en cantine scolaire et salle des fêtes et création d'une chaufferie collective et de son réseau de chaleur avec l'Agence Cher Ingénierie des Territoires

Vu la délibération 2018-04 Adhésion à l'agence « Cher Ingénierie des Territoires »

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire appel à un maître d'ouvrage pour élaborer le projet de transformation de la chapelle de Bigny.

Dans le cadre de ces compétences, l'agence « Cher Ingénierie des Territoires » propose ce service.

Madame le Maire présente les conditions et modalités relatives à la mission d'assistance de l'agence « Cher Ingénierie Cher » à la maîtrise d'ouvrage et propose de confier à l'agence « Cher Ingénierie des Territoires » une Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'opération de la transformation de l'ancienne chapelle de Bigny en cantine scolaire et salle des fêtes et création d'une chaufferie collective et de son réseau de chaleur.

Le montant de cette opération, selon les termes de la convention n°C0410 avec l'agence « Cher Ingénierie des Territoires » (voir annexe) s'élève à 11 440.00 € HT soit 13 728.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- De confier la mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'opération de la transformation de l'ancienne chapelle de Bigny en cantine scolaire et salle des fêtes et création d'une chaufferie collective et de son réseau de chaleur à l'agence « Cher Ingénierie des Territoires » pour un montant de 11 440.00 € HT soit 13 728.00 € TTC
- Autorise Madame le Maire à signer la convention avec l'agence « Cher Ingénierie des Territoires » et tous documents relatifs à ce dossier.

Le secrétaire de séance
William TAILLANDIERPour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 12 avril 2024Le Maire,
Marina DUPUY